

LE BULLETIN

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - **FSU**



L'érito

par Coralie BENECH

Une force nécessairement collective

Le SNEP-FSU est un incontournable de notre profession. Fort de sa spécificité et de sa pugnacité, il compte parmi les taux les plus élevés de syndicalisation. Avec plus de 25 % de syndiqué·es chez les professeurs·e

grammes et des certifications, il n'a préféré écouter que l'inspection générale.

Depuis toujours, le SNEP-FSU a réussi à mobiliser toute une profession lorsque l'École et notre discipline (EPS et sport scolaire) étaient attaquées. Ainsi, sur les questions de nos métiers, nous avons, grâce à la mobilisation, empêché le ministre G. De Robien de rendre le forfait AS non obligatoire en 2007, à inscrire le forfait AS statutaire (2014), gagné sur la coordination des APSA (2015), rendu obsolètes des dispositifs concurrents à l'EPS et l'UNSS (cours le matin sport l'après-midi - 2010, 2 heures de sport - 2023), obtenu un plan d'urgence pour les STAPS, et notre activité permanente sur le terrain avec les collègues et les étudiant·es a largement freiné les suppressions de postes aux CAPEPS.

Le SNEP est au cœur des plus grandes batailles pour l'EPS, qu'elles soient pédagogiques ou liées aux conditions de travail. Le SNEP-FSU informe, organise le débat et agit avec la profession à l'occasion des journées de l'EPS, de colloques autour de l'EPS et du sport ou bien encore de stages qui permettent d'éclairer toutes les facettes de notre profession, en liant toujours nos problématiques spécifiques au contexte global qui les conditionne. Certains de nos ouvrages sur les équipements sportifs sont repris par le ministère pour en faire des points d'appui dans les nouvelles constructions de bâtis !

Le SNEP-FSU est un syndicat de lutte, notamment contre les inégalités quelles qu'elles soient (sociales, de genre ou territoriales). Ainsi, nous menons une campagne depuis plusieurs années sur la nécessité d'augmenter le temps d'EPS pour répondre aux différents besoins, que ce soit celui de l'accès à la culture sportive mais aussi celui de la santé.

Ce sont des centaines de militant·es disponibles sur tous les territoires pour parler du métier, de la réalité du terrain, des élèves, de la discipline, ou encore pour accompagner les collègues dans toutes les opérations de gestion de la carrière. Présent dans toutes les commissions paritaires ou encore dans les comités sociaux ou les commissions spécialisées, le SNEP-FSU est enviado pour sa représentativité (83 % aux élections professionnelles de 2018).

Alors que le gouvernement prend des décisions qui affaiblissent l'école, l'EPS et le sport scolaire et à 1 an des prochaines élections professionnelles, le SNEP-FSU t'invite à le rejoindre, car plus nous serons nombreux·ses, plus nous jouerons collectivement, plus nos voix pèseront. ■

Édito écrit le 26 novembre 2025



27 août 2025, les militant·es du SNEP-FSU se jettent à l'eau dans la Seine devant le ministère de l'Économie et des Finances pour revendiquer des moyens pour l'enseignement de la natation.



13 octobre 1978, manifestation nationale à Paris contre le plan Soisson. La moitié de la profession et les deux tiers des étudiant·es avaient répondu présent·es.

25 novembre 2025, le SNEP, avec la FSU, dans les cortèges pour lutter contre les violences faites aux femmes.

LE SNEP-FSU : MOTEUR DU CHANGEMENT



Revalorisation salariale : une urgence !

La perte de pouvoir d'achat depuis 2000 s'élève à 23 % et s'ajoute aux pertes subies, notamment depuis 1983, avec la désindexation de la valeur du point d'indice de l'inflation. Nous sommes passés d'un rapport de 2,1 SMIC à l'entrée dans le métier dans les années 80, à 1,1 SMIC aujourd'hui. Cette dégradation constante des rémunérations, jumelée à celle des conditions de travail, impacte sérieusement l'attractivité des métiers. C'est pourquoi le SNEP-FSU revendique 80 points d'indice de plus pour tous-tes les agent·es et un rattrapage immédiat de 10 % de la valeur du point.



Engagé·es pour la paix et contre toutes les oppressions

La paix est la première condition à une éducation de qualité. Les oppressions sont des freins à l'émancipation et aux libertés de tous-tes. C'est pourquoi le SNEP-FSU agit contre toutes les discriminations (de genre, lié au handicap, à l'orientation sexuelle...), contre l'antisémitisme et tous les racismes. Le SNEP-FSU est engagé pour la liberté des peuples à l'autodétermination et le droit international. Ces exigences sont indispensables pour une paix juste et durable afin de renforcer l'éducation et les libertés dans le Monde.



Carrières

Le SNEP-FSU a toujours été à l'initiative des grandes batailles sur les carrières permettant des revalorisations : hors classe (1989), PPCR (2017), classe exceptionnelle (2023). La lutte permanente aura poussé le ministère à proposer de nouvelles avancées sur la carrière en classe normale, même si celles-ci n'ont pas vu le jour. Le SNEP-FSU revendique une carrière en un seul grade, permettant plus d'équité entre les enseignant·es et une revalorisation des grilles.



Égalité : une lutte d'actualité

Les femmes fonctionnaires sont payées en moyenne 10,6 % de moins que les hommes (442 euros brut). Leurs pensions sont en moyenne à hauteur de 80 % de celles des hommes. Les violences faites aux femmes et l'impunité des agresseurs persistent 8 ans après l'élection d'E. Macron en plein #Me Too.

Le SNEP, avec la FSU, se mobilise au quotidien contre les violences faites aux femmes. Le SNEP-FSU est engagé pour une égalité femme/homme sans condition, tant au niveau salarial que sociétal. Nous avons tous et toutes à y gagner.



Au SNEP-FSU, nous revendiquons le plus et mieux d'École.

Cette revendication est au service d'une École émancipatrice, partageant des savoirs communs aux citoyen·nes de demain. En EPS, cela doit déboucher sur la construction de compétences dans des pratiques socialement et culturellement significatives (les APSA). Cet enseignement doit s'appuyer sur des enseignant·es formé·es et recruté·es en nombre suffisant et des infrastructures sportives structurantes pour permettre de réelles transformations.

Le projet que porte le SNEP et la FSU va à rebours des conclusions de la « Convention citoyenne sur le temps de l'enfant » qui, si elles s'appliquaient, engendreraient toujours plus d'inégalités.



Mutations : un droit pour tous et toutes

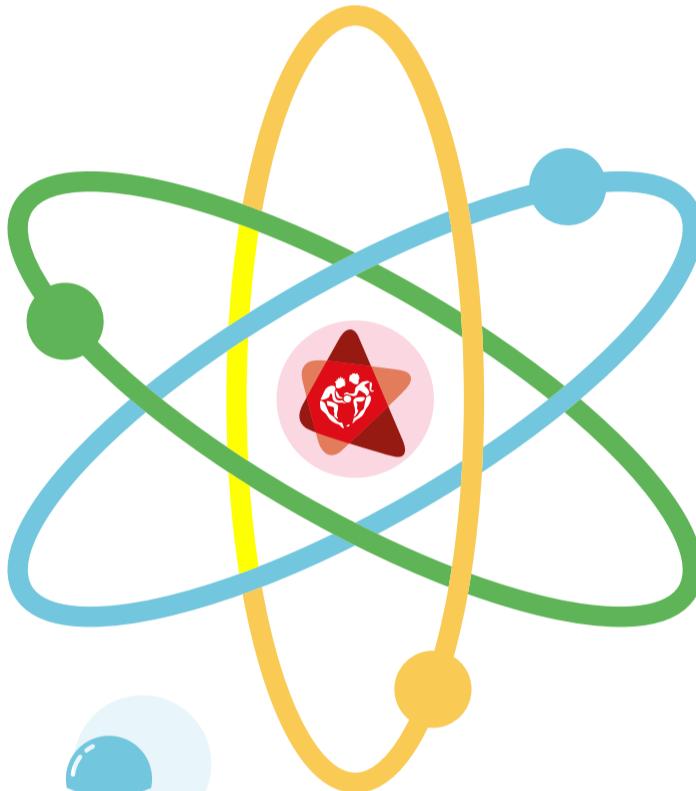
Le SNEP avec la FSU mène un combat permanent pour garantir à chaque collègue le droit à une mutation choisie dans des délais raisonnables. Pour ce faire, nous menons avec la profession la bataille des postes, premier levier pour améliorer la fluidité de la mobilité. La première bataille commence dans les DHG en refusant les HSA. Le SNEP-FSU agit pour un autre mouvement qui répond à l'intérêt général tout en considérant les situations des personnels, revendique la transparence par des commissions paritaires.



Améliorer les conditions de travail

C'est un enjeu fondamental du syndicat et cela est aussi bénéfique pour la réussite des élèves.

- Le SNEP-FSU est engagé notamment pour :
 - La baisse des effectifs par classe
 - Des équipements sportifs de qualité (thermique, acoustique...)
 - Des moyens pour l'inclusion
 - La fin de l'imposition du « travailler plus » (HSA, pacte...)
 - Une formation continue basée sur les besoins de terrain
 - Avoir le pouvoir sur le travail face à un management vertical et déconnecté...
- Les personnels savent de quoi le quotidien professionnel est fait : les écouter est une priorité !



J&S, un atout pour le SNEP-FSU

Le SNEP-FSU syndique les enseignant·es d'EPS, mais aussi les professeur·es de sport et les conseiller·es d'éducation populaire et de jeunesse, travaillant dans les services J&S des rectorats et DSSEN, auprès des fédérations sportives, ou encore en CREPS. En effet, outre l'histoire commune de nos corps respectifs, une vision d'ensemble des politiques publiques permet de mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre et ainsi mieux lutter contre les réformes délétères qui impactent nos métiers et nos actions en faveur des jeunes dans le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



La question des retraites est au cœur des débats politiques. Les mobilisations de 2023 ont contraint le nouveau premier ministre d'annoncer la suspension de la réforme de 2023. C'est une première étape. Le SNEP et la FSU portent l'abrogation de la réforme de 2023 et des précédentes pour ensuite exiger un retour d'un âge légal à 60 ans à taux plein.



Retraité·es : continuer d'agir

Revalorisation et indexation ou non des pensions de retraites, abattement de 10 % sur les revenus imposables, augmentation des restes à charge, services publics, sont au cœur des débats parlementaires. Les choix finaux auront des conséquences très concrètes sur la situation des retraité·es.

Les actions menées par le collectif de 9 organisations syndicales et associations ont contribué par exemple à obtenir la revalorisation des pensions en 2024 et 2025. Oui il est possible de vivre mieux. Pour cela il est utile ne pas se résigner, de se syndiquer, de se rassembler et d'agir.



Protection Sociale Complémentaire.

Le SNEP et la FSU n'ont eu de cesse de rappeler qu'ils ne voulaient pas de cette réforme qui s'inscrit dans la continuité de la loi de la transformation de la fonction publique de 2019 et qui a été actée par ordonnance en 2021.

Cette réforme démontre le caractère complexe, coûteux et intenable d'un système à deux étages (régime obligatoire de la sécurité sociale/complémentaire santé) et valide le mandat universel du 100 % sécu en santé, porté par le SNEP et la FSU, seul à même de répondre aux exigences de justice sociale et de solidarité.



L'urgente bifurcation écologique (BE)

La crise écologique impacte l'EPS, le sport scolaire, le sport et la profession. Le SNEP-FSU construit des propositions concernant l'EPS (les APSA, le matériel...), l'AS, le sport et les grands événements sportifs pour une BE solidaire, démocratique et socialement juste.

Notre travail sur les équipements sportifs fait référence. Il faut tenir à la fois une qualité d'usage, la démocratisation et la sobriété entre autres pour revenir dans les « limites planétaires ».

Notre action doit se mener à tous les niveaux, de l'activité professionnelle jusqu'aux politiques publiques.

LE SNEP-FSU EN CAMPAGNE PERMANENTE POUR L'EPS, LE SPORT SCOLAIRE ET LE SPORT

La revendication des 4 h d'EPS hebdomadaires porte la volonté de développer la pratique sportive de tous et toutes. L'École étant le seul lieu où tous les jeunes apprennent, la démocratisation des pratiques ne peut exister sans des mesures fortes pour l'EPS.

Les 4 h d'EPS sont une réponse aux besoins face aux problèmes sociaux communément admis : entrée des jeunes dans la culture sportive et artistique comme point d'appui à leur engagement citoyen futur, le développement des volumes de pratiques comme réponse à l'augmentation de la sédentarité et les risques afférents.

15 mars 2024, une journée EPSeptionnelle !

À quelques semaines de l'ouverture des JOP 2024, le SNEP-FSU appelle la profession à la grève et manifestation nationale à Paris pour mettre en avant les besoins du métier et de la discipline. L'événement a lié la mobilisation revendicative et festive d'un millier de collègues et la participation d'un grand nombre d'acteur·rices des mondes politique, sportif, associatif, syndical. Quelques semaines plus tard, les revendications du SNEP-FSU apparaîtront dans le contrat de législature du Nouveau Front Populaire (NFP) lors des élections législatives anticipées.



1 000 collègues réunis sur la place de la République à Paris le 15 mars 2024.



21 novembre 2025, "Journées de l'EPS" à Limoges.

Gymnase Score

L'enquête « Gymnase Score » du SNEP-FSU a permis d'évaluer les conditions d'enseignement des enseignant·es d'EPS. Plus de 50 % des établissements ont répondu, renforçant la crédibilité des résultats. Grâce aux retours de la profession, le SNEP-FSU révèle les besoins réels de l'EPS en équipements sportifs. L'égalité d'accès à une EPS de qualité passe avant tout par des installations sportives fonctionnelles et en nombre suffisant. À quelques mois des élections municipales, la rénovation et la construction d'équipements sportifs doivent être au cœur du débat démocratique.



DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025, LE SNEP-FSU PRÉSENT AU SALON DES SPORTS DU SALON DES MAIRES À PARIS.

Programmes

Quels sont aujourd'hui les objectifs poursuivis par l'EPS... ?

Contribution à la santé, à la citoyenneté, lutte contre la sédentarité, à l'heure où l'EPS se trouve éclatée dans les objectifs qu'elle poursuit, le SNEP-FSU recentre ses réflexions sur l'étude des APSA et les savoirs moteurs qui les constituent. C'est le cœur de notre métier et le meilleur moyen de doter les élèves de façon égalitaire de pouvoirs moteurs qui leur permettront de s'émanciper et de progresser. Dans la poursuite de cet objectif, des Journées de l'EPS sont organisées dans toutes les académies, alors inscrivez-vous !



16 ET 17 OCTOBRE 2025, 190 COLLÈGUES RÉUNIS AUX JOURNÉES DE L'EPS DE DIJON.



LES ENSEIGNANT·ES DU COLLÈGE DE LATRESNE, PENDANT LA SEMAINE DE L'EPS DU 17 AU 21 NOVEMBRE 2025.

Action juridique : un SNEP-FSU qui gagne avec et pour la profession

L'histoire de l'EPS montre que chaque avancée sociale et professionnelle de notre discipline est le fruit de la mobilisation collective portée par le SNEP-FSU.

Qu'il s'agisse de revendications individuelles ou collectives, nous devons maintenir et intensifier le rapport de force, tant sur le plan réglementaire que juridique, pour faire valoir nos droits et servir l'intérêt général.

Renforcer le SNEP-FSU permet d'obtenir des victoires significatives : conquérir de nouveaux droits pour la profession tout en défendant le service public d'éducation.

Des kits pour agir

Kit DHG, Kit Budget, Kit coordo, Kit hiver... Chaque collègue peut accéder librement sur notre site aux kits du SNEP-FSU réalisés pour obtenir des avancées dans les établissements, faire respecter les droits et en obtenir de nouveaux.

Les kits vous proposent des analyses (textes, mécanismes, historique) et des outils pour agir (trames de déclarations, vœux...), calculateurs... Faites-nous part de vos besoins pour améliorer ces outils mis au service de la profession.

Développons les luttes avec les kits du SNEP-FSU ! À utiliser sans modération.

Semaine de l'EPS

Après les Jeux olympiques, l'héritage sportif promis se fait attendre. Face à la sédentarité et aux inégalités, l'école apparaît comme le véritable levier. L'éducation physique et sportive, par son temps obligatoire pour tous les enfants et son temps d'étude des pratiques sportives et artistiques, produit des transformations des capacités physiques des enfants ici et maintenant et demain. Le SNEP-FSU a lancé sa 6^{ème} édition de la semaine de l'EPS du 17 au 21 novembre, tournée vers les élections municipales avec 6 mesures clés, qui a comme thème cette année : « Plus d'EPS, moins d'inégalités ».



3 OCTOBRE 2025, LES ENSEIGNANT·ES D'EPS DE MAYOTTE REVENDIQUENT DES MOYENS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION.

FORMATION SYNDICALE : UN DROIT POUR TOUS-TES

Parce que les débats et controverses enrichissent les réflexions, au SNEP-FSU, nous ouvrons nos stages syndicaux à tous·tes : syndiqué·es ou non, sympathisant·es du syndicat ou non.

Le droit syndical, c'est la possibilité de réaliser 12 jours de stages syndicaux par an par agent·e. Il faut déposer une demande de congé pour formation syndicale auprès de son·sa chef·fe de service un mois avant le stage.

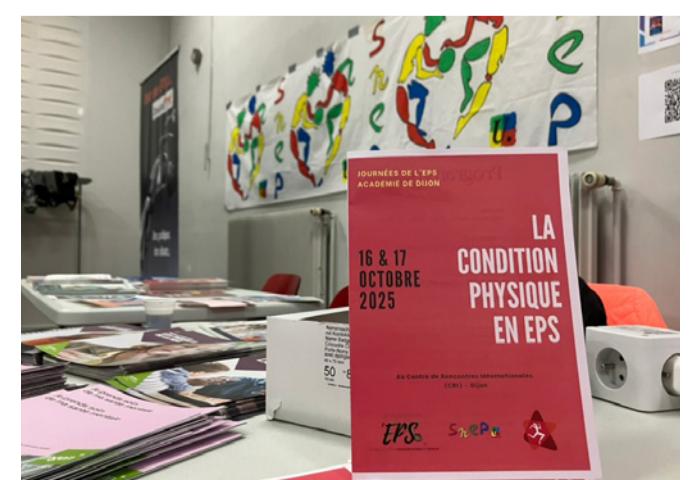
La formation syndicale répond à de nombreux enjeux professionnels : contenus de l'EPS (théorie et pratique), mutations, égalité, carrières, équipements sportifs, sécurité/ responsabilité, sport scolaire, agir dans l'établissement, TZR, écologie, contractuel·les, retraites, management, économie...

Se former, c'est prendre du temps pour débattre, préparer l'avenir et gagner en pouvoirs d'agir. Le droit syndical existe : faisons-le vivre massivement.

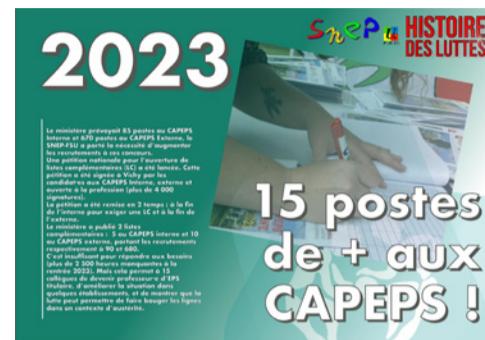
+ de 5 000 collègues participent à un stage chaque année et sortent souvent ravi·es. Venez pousser la porte d'un de nos 200 stages annuels.



16 ET 17 OCTOBRE 2025, "JOURNÉES DE L'EPS" DE DIJON SUR LE THÈME DE LA CONDITION PHYSIQUE EN EPS.



DES LUTTES ET DES VICTOIRES QUI FONT AVANCER LA DISCIPLINE ET LE MÉTIER



15 postes de plus aux CAPEPS !

Le ministère prévoyait 85 postes au CAPEPS Interne et 670 postes au CAPEPS Externe, le SNEP-FSU a porté la nécessité d'augmenter les recrutements à ces concours.

Une pétition nationale pour l'ouverture de listes complémentaires (LC) a été lancée. Cette pétition a été signée à Vichy par les candidat·es aux CAPEPS interne, externe et ouverte à la profession (plus de 4 000 signatures).

La pétition a été remise en 2 temps : à la fin de l'interne pour exiger une LC et à la fin de l'externe.

Le ministère a publié 2 listes complémentaires : 5 au CAPEPS interne et 10 au CAPEPS externe, portant les recrutements respectivement à 90 et 680.

C'est insuffisant pour répondre aux besoins (plus de 2 500 heures manquantes à la rentrée 2023). Mais cela permet à 15 collègues de devenir professeur·e d'EPS titulaire, d'améliorer la situation dans quelques établissements, et de montrer que la lutte peut permettre de faire bouger les lignes dans un contexte d'austérité.



4 h d'EPS : bientôt une réalité ?

Le SNEP-FSU a développé une campagne tonique, créative et revendicative pour 4 h d'EPS sur toute la scolarité.

À la veille des JOP, la campagne des 4 h sur l'année 2023/2024 a pris une autre dimension pour renforcer l'audience et les alliances pour « plus et mieux d'EPS ».

La fin d'année a été accélérée par une dissolution de l'Assemblée Nationale et des élections législatives anticipées.

Une alliance des partis de gauche s'est bâtie en urgence, autour d'un « contrat de législature ». Il comporte des revendications majeures portées par le SNEP-FSU :

- Fixer la pratique de l'EPS à 4 heures hebdomadaires tout au long de la scolarité.
- Porter les moyens du ministère des sports à 1% du budget de l'État.
- Porter un plan de 10 000 équipements sportifs supplémentaires, pensé pour favoriser la pratique du sport féminin et du paraspot.
- Rénover les équipements sportifs existants, notamment dans les universités.

Grâce à la mobilisation de la société civile, dont le SNEP et la FSU qui ont appelé à voter dès le 1^{er} tour pour le NFP, le RN n'a pas gagné les élections. Le NFP a obtenu une majorité relative de 193 député·es à l'Assemblée Nationale. Les 4 h n'ont jamais été aussi proches du « pouvoir »... même si au lendemain des élections, le Président de la République refuse le résultat des urnes pour poursuivre sa politique néolibérale.

La bataille continue...



Les HSA enfin prises en compte

La reconnaissance de la coordination en EPS est une lutte permanente du SNEP-FSU. Sans coordination (équipements, ETD, matériel, projet EPS..), il n'est pas possible d'avoir une EPS de qualité.

La 1^{re} prise en compte de la coordination date de 1962 (ministère jeunesse et sports), puis une note de service a été publiée en 1982. Il aura fallu peser fortement en 2015 pour une reconnaissance de la coordination des APSA par décret, ce qui conforte sa reconnaissance réglementaire.

En 2015, l'administration refusait de prendre en compte les HSA pour le calcul du taux de l'indemnité, ce qui est totalement injuste. Dès la parution du décret et de sa circulaire d'application, le SNEP-FSU, avec des collègues syndiqué·es, a mené les actions de recours (tribunaux administratifs, conseil d'État)... Il aura fallu agir jusqu'en 2023 pour que la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux reconnaissse que les HSA devaient être prises en compte !

Suite à un questionnement écrit du SNEP-FSU, le ministère nous a confirmé le 07/10/2024 la nécessaire prise en compte des HSA pour calculer le taux de l'IMP !

C'est une immense avancée après des années de lutte.

Continuons d'agir pour la reconnaissance de notre métier



Licenciement d'Olivier GIRAUT

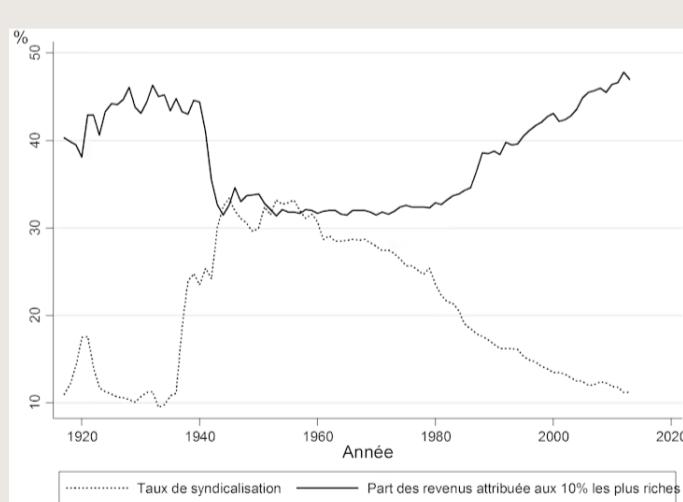
Pour la première fois de son histoire, le SNEP-FSU demandait le départ et le remplacement du directeur national de l'UNSS.

Le SNEP-FSU analysait la situation comme porteuse de risques majeurs pour l'avenir même de la fédération. Les orientations de l'équipe de direction nationale d'O. Girault mettaient en péril les finances de l'UNSS, réduisaient les rencontres pour les élèves.

Le pilotage à sens unique, le manque de confiance vis-à-vis des cadres des services UNSS départementaux et régionaux, l'absence d'écoute des remontées du terrain ont suscité incompréhension, défiance et colère dans la profession.

Après des mois de luttes (manifestations, pétition à près de 10 000 signatures) et d'interpellations (parlementaires, en instances jusqu'au dernier conseil d'administration national de l'UNSS), la ministre de l'Éducation nationale a décidé d'une mise à pied à titre conservatoire du directeur national, O. Girault, le 10 février 2025 et a acté son licenciement le 13 mars 2025.

Ces décisions donnent raison aux craintes et aux analyses du SNEP-FSU.



Il ne tient qu'à vous d'agir : en vous syndiquant

Vous pouvez adhérer en flashant le QR code ci-dessous (en ligne, papier, prélèvement automatique). 66 % de la cotisation sont en crédit d'impôt (même si vous n'êtes pas imposable, hors frais réels). Si vous déclarez vos impôts en frais réels, le montant de l'adhésion est à inclure dans les frais.



qui·e peut exprimer ses revendications et voter pour les orientations du syndicat.

Il y a mille et une manières de s'engager avec le SNEP-FSU : syndiquons-nous et renforçons notre outil commun !



Le SNEP-FSU fait vivre la controverse professionnelle et les débats qui animent les enseignant·es d'EPS au quotidien en invitant les acteur·rices des mondes sportif, associatif, institutionnel, universitaire, syndical.

